

بورصة الجزائر

BOURSE D'ALGER



# PRÉSENTATION DE LA BOURSE D'ALGER

[www.sgbv.dz](http://www.sgbv.dz)



## Que représente la Bourse ?

---

**La Bourse est le lieu où s'échangent des actifs financiers à moyen et long termes.**

C'est aussi un moyen très efficace de :

- ◆ mobilisation de l'épargne nationale et étrangère ;
- ◆ fructification des ressources excédentaires ;
- ◆ valorisation des sociétés cotées ;
- ◆ élargissement et démocratisation de l'acte d'investissement ;
- ◆ amélioration de la gouvernance au sein des sociétés ;
- ◆ pérennisation des sociétés (Grands groupes, PME) ;
- ◆ développement de la notoriété de l'entreprise.



## Organisation de la Bourse d'Alger

**La Bourse d'Alger est l'assemblage de plusieurs institutions et professionnels, dont :**

- ◆ La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) représentant l'autorité du marché financier qui veille au respect de la réglementation boursière en vigueur et assure la protection des épargnants.
- ◆ La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs Mobilières (SGBV), communément dénommée Bourse d'Alger, est une société par actions détenue par les Intermédiaires en Opérations de Bourse. Elle est chargée de l'organisation pratique des opérations d'introduction en bourse des sociétés, de l'organisation des séances de négociation, de la gestion du système de cotation et de la diffusion des informations et statistiques boursières (à travers le Bulletin Officiel de la Cote et les autres canaux d'information : site web, spots télévisés, quotidiens nationaux... ).
- ◆ Les Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB) sont les banques, les établissements financiers et les sociétés commerciales exerçant leurs activités principalement autour des valeurs mobilières. Les Intermédiaires en Opérations de Bourse sont agréés par la COSOB.



- ◆ Le Dépositaire central activant sous le nom «Algérie Clearing» est une société par actions, dont la mission consiste à assurer la conservation des titres financiers émis, l'administration des comptes courants des titres ouverts pour le compte des Teneurs de Comptes Conservateurs (TCC), la réalisation des opérations sur titres pour le compte des émetteurs, la dématérialisation des valeurs mobilières et leur codification selon les normes internationales (ISIN : International Securities Identification Number).
- ◆ Les Teneurs de Comptes Conservateurs (TCC) des titres sont les banques, les établissements financiers et les sociétés commerciales ayant la qualité d'Intermédiaires en Opérations de Bourse. Les TCC assurent pour les investisseurs les prestations d'ouverture et de gestion des comptes courants réservés aux valeurs mobilières souscrites sur le compartiment primaire ou acquises sur le marché secondaire.
- ◆ Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) sont constitués des Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et des Fonds Communs de Placement (FCP). Ce sont de véritables catalyseurs de la liquidité au niveau du marché boursier qui ont un rôle primordial dans la diffusion des valeurs mobilières auprès d'un large public atomisé d'investisseurs.

Actuellement, la place boursière algérienne compte une seule SICAV représentée par la SICAV CELIM.



## Déroulement des séances de Bourse

---

- ◆ La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs Mobilières organise hebdomadairement deux séances de négociation les lundi et mercredi réservées aux valeurs mobilières émises par les sociétés par actions.
- ◆ La cotation des Obligations Assimilables du Trésor est assurée quotidiennement du dimanche au jeudi.
- ◆ Les séances de Bourse débutent à 9h30 et se clôturent à 11h30.
- ◆ Les ordres de Bourse sont centralisés par les Intermédiaires en Opérations de Bourse dans des registres centraux. Les IOB sont tenus d'introduire dans les meilleurs délais les ordres formulés par la clientèle.





© 2011 Pival



27, boulevard colonel Amirouche, Alger  
Tél. : 021 63 47 99 • Fax : 021 63 88 16

[www.sgbv.dz](http://www.sgbv.dz)